

## PLU d'EGUENIGUE

### Compte-rendu de la réunion du 03 juillet 2019

#### PADD

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

---

M. Michel MERLET, Maire  
Mme Josiane PETIT, Adjointe au maire  
M. Alain PETIT, Conseiller municipal  
M. Jacques COURBOT, Conseiller municipal  
M. Serge BERGER, Adjoint au maire

Mme Hélène KAUFFMANN, AUTB  
Mme Anne-Sophie PEUREUX, AUTB

\*\*\*

M. Merlet revient sur la rencontre du mois de juin entre Territoire Habitat et le maire de Menoncourt pour échanger sur le projet de la friche « ESAT ». Le projet n'en est qu'au stade de la réflexion, de l'esquisse. Un groupe de travail sera formé entre les deux communes afin d'avancer sur ce dossier.

#### Arrêtés préfectoraux

L'AUTB récupèrera les arrêtés préfectoraux de 2014 (relatif au forage) et 2018 (relatif aux mines) afin d'intégrer ces contraintes au PLU.

#### Echange sur le PADD

Une première version de la carte du PADD est présentée en commune et les différents items de légende sont balayés afin de connaître le point de vue des élus.

D'une manière générale, le PADD reprends les volontés politiques exprimés lors de la délibération d'élaboration du PLU à savoir :

- Définir les zones constructibles en prenant en compte les nouvelles contraintes (assainissement, ordures ménagères, forage, etc.)
- Préserver la zone d'activités industrielles
- Avoir la possibilité de préempter
- Respecter les enjeux environnementaux, en cohérence avec les objectifs communaux, accueil de la population, nombre de logements, niveau de transport en commun.
- S'adapter aux nouvelles logiques de mobilité mises en place au sein du Territoire de Belfort, ce renouvellement général des équilibres entre modes (automobiles, transport en commun, marche à pied, vélo, co-voiturage) doit être en phase avec la logique urbaine communale (opérations immobilières, équipements, activités...).
- Affirmer la place d'Eguenigue au sein du Grand Belfort.
- Faire évoluer le territoire de la commune en préservant son caractère architectural en harmonie avec sa chapelle du 17e siècle et son lavoir de la même époque.
- Prendre en compte la présence d'une ferme en exploitation au cœur du village, et d'un rayon imposé limitant l'édification de nouvelles habitations.
- Engager une réflexion sur le devenir de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) aujourd'hui à l'état de friche industrielle.

- Engager une réflexion sur une autre friche résultant de la démolition de l'ancienne ferme Chappuis, située en plein coeur du village et acquise par la communauté de communes du Tilleul au moment de la construction du périscolaire d'Eguenigue.
- Préserver la zone d'activités en bordure de la Départementale 83, qui regroupe les sociétés Colas, Gesab, et comporte une carrière à ciel ouvert en exploitation.

Plusieurs modifications sont apportées à la carte suite à la réunion :

- Centre ancien : le périmètre sera affiné en fonction du diagnostic patrimoine
- Liaisons douces : figureront uniquement les tronçons des liaisons à valoriser
- Les vues lointaines : seront supprimées les vues depuis la Chapelle et au Nord à la sortie de la rue Jean Moulin
- Zones d'urbanisation : faire des secteurs graphiquement plus uniformes
- Protection du réseau hydrographique : quelle traduction dans le règlement ?

L'AUTB présente les différentes bâtisses participant à la valeur patrimoniale d'Eguenigue. La carte sera actualisée en fonction de celles retenues.

#### Sondages zones humides :

La liste des propriétaires concernés, ainsi qu'un courrier type seront transmis à la commune par l'AUTB.

#### Prochaine réunion :

Mercredi 25 septembre à 8h30 : Echanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)